

Image not found or type unknown



Obtention d'un titre de sejour

Par **vanille_old**, le **20/09/2007 à 16:31**

salut,

je suis algerienne mariée a un français,

j'ai consulté plusieurs sites et j'ai même appelé le consulat de France en Algérie pour savoir si j'avais besoin d'un visa long séjour pour obtenir une carte de séjour et on m'a dit que oui depuis juillet 2006 il y a une nouvelle loi apparemment.

Le problème est que j'ai un visa court séjour toujours valide et il n'expire qu'en juin 2008 et j'aurai pas le droit de demander un autre visa jusqu'à l'épuisement ou l'expiration du visa court séjour. Est-ce vrai??????

Si vous avez des informations aider moi ça serait sympa merci?